



Charte de la Laïcité

Engagements de l'association :

Nous, _____, représentants de l'association :
_____, nous engageons à :

- Promouvoir les principes inscrits dans le préambule de la charte régionale et des valeurs républicaines par différents moyens et sous différentes formes permettant d'attester de la prise en compte et de la diffusion desdits principes : affichage, communications publiques, manifestations dédiées, intégration dans les règles de fonctionnement de la structure et plus généralement toute initiative permettant de retracer les actions de l'association en faveur du respect et de la promotion desdits principes ;
- Réfléchir aux moyens de faire vivre la réflexion sur la laïcité au sein de notre structure ;
- Proscrire, dans le fonctionnement de notre association et dans la mise en œuvre des projets qu'elle porte, toutes les violences et toutes les discriminations ;
- Promouvoir une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

Manquements aux engagements de la présente charte :

Nous attestons avoir été informés que la présente charte est une pièce du dossier de la demande de subvention auprès de la Région Hauts-de-France.

En conséquence, en cas de manquement grave et avéré aux engagements précités, et à l'issue d'une procédure contradictoire conduite par les services de la région Hauts-de-France, notre association signataire ne pourra prétendre au versement de la subvention régionale ou devra rembourser les sommes indûment versées, dans les conditions précisées par le règlement budgétaire et financier de la Région Hauts de-France.

Le, _____ à _____

Lu et approuvé, bon pour engagement.

Nom et prénom du représentant légal de l'association

Signature :